Accueil de Loisirs Sans Hébergement du pays de Daoulas - Modalités pour les inscriptions

Écrit par Directrice Mardi, 23 Octobre 2012 13:49 - Mis à jour Jeudi, 27 Décembre 2012 11:00

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire de respecter les dates d'ouverture des inscriptions (mail + papier) :

- à partir du 14 novembre, j'ouvre les inscriptions de janvier,
- à partir du 12 décembre, j'ouvre les inscriptions de février,
- à partir du 15 janvier, j'ouvre les inscriptions de mars,
- -à partir du 13 février pour avril
- -à partir du 13 mars pour mai
- -à partir du 10 avril pour juin

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.